

2022 RAPPORT D'ACTIVITE



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Editorial



> Ce rapport de l'activité des services de l'État pour la préfecture de Haute-Savoie, ambitionne de revenir sur les temps forts ainsi que sur les enjeux saillants de l'année 2022.

Les différents événements ayant émaillé cette année ont confirmé le besoin d'un État qui sait s'adapter aux réalités des territoires et être présent au plus près des attentes des citoyens. Ainsi, les services sous ma responsabilité se sont particulièrement mobilisés afin de lutter contre l'impact d'une guerre aux portes de l'Europe ou encore contre les effets de l'accélération du changement climatique.

Tout d'abord, la prise en charge au plus près, de l'accueil des réfugiés ukrainiens a conduit la préfecture à délivrer 1500 autorisations provisoires de séjour et à ouvrir trois centres d'hébergement.

Ensuite, les conditions météorologiques exceptionnelles de cette année 2022, ont poussé les directions départementales à soutenir matériellement et financièrement les citoyens et les collectivités les plus en difficulté. Un important déficit pluviométrique couplé à un épisode caniculaire intense, ont en effet, provoqué une réduction des cours d'eau et une sécheresse des sols jamais observées, faisant peser un risque fort sur la disponibilité en eau potable et sur la viabilité des cultures.

En parallèle, cette année a été l'occasion de commencements et de poursuites de nombreux chantiers, dont les principaux ont concerné les lits froids, la gestion du loup et les activités d'élevages, la brucellose, mais aussi la rénovation des quartiers, l'affermissement de la sécurité au quotidien, les occupations illicites par les gens du voyage et enfin la poursuite du déploiement des maisons France Services ou le soutien des collectivités dans leurs projets d'aménagement.

Cette année, j'ai su pouvoir compter sur les services de l'État pour agir en proximité tout en restant assuré de leur capacité à accompagner nos concitoyens dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des élus, des associations, des entreprises et des citoyens qui concourent à nos côtés à la bonne mise en œuvre des politiques publiques menées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie

Yves Le Breton
Préfet de Haute-Savoie



David-Anthony Delavoet,
secrétaire général de la préfecture
de la Haute-Savoie et sous préfet de
l'arrondissement d'Annecy



Yves Le Breton,
préfet de la Haute-Savoie



Animya N'tchandy
directrice de cabinet de M. le préfet



Nadia Idiri,
sous-préfète de
l'arrondissement de Saint-Julien



Rémy Darroux,
sous-préfet de l'arrondissement
de Bonneville



Emmanuel Coquand,
sous-préfet de l'arrondissement
de Thonon-les-bains



Christophe-Alexandre
PAILLARD
expert de haut niveau

Sigles et abréviations des services

LE PRÉFET

Le préfet est le représentant de l'État dans le département. Aux termes de l'article 72 de la Constitution, « il a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois ».

Directions et services de la Préfecture

Secrétariat général

DRCL : Direction des relations avec les collectivités locales

MCI : Mission de coordination interministérielle

DCI : Direction de la citoyenneté et de l'immigration

SGCD : Secrétariat général commun départemental

Référente fraude

Assistante sociale

Cabinet du Préfet

CAB : Service du cabinet et service des sécurités

Sous-préfectures

SPB : Sous-préfecture de Bonneville

SPJ : Sous-préfecture de Saint-Julien

SPT : Sous-préfecture de Thonon-les-Bains

Directions départementales interministérielles

DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DDPP : Direction départementale de la protection des populations

DDT : Direction départementale des territoires

Directions ministérielles et établissements publics d'État

DDFIP : Direction départementale des finances publiques

DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

DT-ARS : Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

ONACVG : Office national des anciens combattants et des victimes de guerre

Pôle emploi

Unités départementales des directions régionales

UD DREAL : Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

UDAP : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (direction régionale des affaires culturelles)

Forces de sécurités

DDSP : Direction départementale de la sécurité publique

DIDPAF : Direction interdépartementale de la police aux frontières

DMD : Délégation militaire départementale

DR Douanes : Direction régionale des douanes

GGD : Groupement de gendarmerie départementale

SDIS : Service départemental d'incendie et de secours

SPJ : Service de police judiciaire

1 La sécurité de nos concitoyens

| | |
|-------------------------------------|----|
| Sécurité publique | 10 |
| Stratégie lacs | 13 |
| La sécurité routière | 14 |
| Les actions en faveur du vélo | 16 |
| Sécuriser les grands rassemblements | 17 |
| Les actions Montagne | 18 |

2 Le soutien à l'économie et à l'emploi

| | |
|---|----|
| Accompagner et soutenir le développement économique | 20 |
| De France Relance à France 2030 | 21 |
| Soutenir et protéger l'emploi | 22 |

3 Environnement et biodiversité

| | |
|-------------------------------------|----|
| Préserver les ressources naturelles | 24 |
| Actions en faveur du monde agricole | 25 |
| Contamination de l'eau potable | 26 |
| Qualité de l'air | 27 |
| Protéger les animaux | 28 |
| Le loup | 29 |

4 Vivre ensemble et solidarités

| | |
|--|----|
| Actions logement | 31 |
| Protection des personnes défavorisées | 32 |
| Occupations illicites des gens du voyage | 33 |
| Handicap et inclusion | 34 |
| Favoriser accès aux droits | 35 |
| Education et valeurs républicaines | 36 |
| Education civique | 37 |
| Favoriser apprentissage | 38 |
| Elections présidentielles | 39 |

5 Aménagement du territoire et relations avec les collectivités

| | |
|---|----|
| Le tramway à St Julien | 41 |
| Urbanisme et mobilité | 42 |
| Gestion du foncier | 43 |
| Accompagner les collectivités locales | 44 |
| Accompagner les territoires dans la transition écologique | 45 |

Les visites officielles en 2022

28 JANVIER

Sophie Cluzel, *Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées*

Présentation d'un foyer d'accueil médicalisé. Réunion de travail autour de la situation des aides soignants transfrontaliers

27 MARS

Sophie Cluzel, *Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées*

Présence à la cérémonie des Glières

19 MAI

Marlène Schiappa, *Ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur*

Visite relative à l'incendie de la Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois

JANVIER

MARS

MAI

JUILLET

FÉVRIER

AVRIL

JUIN

5 FEVRIER

Roxana Maracineanu, *Ministre déléguée, chargée des Sports*
Lancement candidature championnats du monde de cyclisme

10 ET 26 AVRIL

Elections présidentielles

7 FEVRIER

Emmanuelle Wargon, *Ministre déléguée, chargée du logement*
Présentation du changement de zonage fiscal

Les visites officielles en 2022

18 AOUT

Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Visite d'un centre d'accueil et de loisir à Meythet

1 OCTOBRE

François Braun, Ministre de la santé et de la prévention
Convention CHAM 2022 "Partir demain"

23 OCTOBRE

Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Table ronde avec le monde agricole des deux Savoie

3 DECEMBRE

Jean-François Carenco, Ministre délégué chargé des Outre-Mer
Hommage national au lieutenant DUPERTHUY

28 DECEMBRE

François Braun, Ministre de la santé et de la prévention
Visite des urgences du Centre Hospitalier Annecy-Genève

AOUT

OCTOBRE

DECEMBRE

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

1 SEPTEMBRE

Emmanuel Macron, Président de la République, **Bruno Le Maire**, Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle
Rencontres franco-allemandes à Evian

22 SEPTEMBRE

Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur
Rencontres au Congrès national du Groupement de sécurité

23 SEPTEMBRE

Emmanuel Macron, Président de la République, **Bruno Le Maire**, Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle
Visite entreprise de décolletage Bontaz et du centre de formation des apprentis de l'industrie

10 NOVEMBRE

Sebastien Lecornu, Ministre des armées, Rencontre avec des blessés et cérémonie avec le 27ème BCA



Focus sur la VO Darmanin

Focus sur la visite de Gérald, Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer à Chamonix sur le thème du Secours en Montagne le 18 février 2022

Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a débuté sa visite par le Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix. Il a rencontré l'équipe de permanence téléphonique ainsi que des membres des Centres de formation montagne de la Gendarmerie (CNISAG) et de la Police (CNEAS). Gérald Darmanin a annoncé l'octroi d'une prime de 500 euros par mois aux policiers et aux gendarmes de haute montagne, « à la hauteur du risque pris et du degré de technicité exigé ». Il a ensuite tenu à rendre hommage aux gendarmes décédés en montagne par un dépôt de gerbe et une minute de silence au monument du PGHM.

Le déplacement s'est poursuivi à la Drop Zone (DZ) des Bois, où se trouve le poste de secours, associant pompiers et gendarmes. Sur place, les gendarmes du PGHM ont présenté au ministre trois nouveautés relatives à leur matériel : l'interface de treuillage dite « Lézard », le nouveau pack oxygène de secours, qui équipe les caravanes terrestres en altitude, et les équipements de tête radio, qui permettent de rester en contact avec l'hélicoptère.

Il a également pu rencontrer les équipes cynophiles du PGHM qui présentent la particularité d'être de permanence 365 jours par an, et non pas que l'hiver. Enfin, les regards se sont tournés vers les hélicoptères de la Section aérienne de gendarmerie (SAG) de Chamonix et de la Sécurité civile, sans qui la grande majorité des secours en montagne ne serait pas possible. La spécificité des vols en haute altitude a tout particulièrement été évoquée. Le ministre de l'Intérieur a même pu échanger, entre deux opérations de secours, avec l'équipe de premiers à marcher du PGHM.



POLICE

**La sécurité de nos
concitoyens**

GENDARMERIE



La sécurité publique

“

L'engagement des forces de sécurité s'est poursuivi sans relâche en 2022 grâce à la mobilisation des policiers et des gendarmes.

Bilan de l'année 2022

Comme au niveau national, la plupart des indicateurs de délinquance sont en hausse dans le département de la Haute-Savoie par rapport à l'année 2021. L'année 2022 est caractérisée par les tendances suivantes :

Hausse importante des atteintes aux biens

19 596 atteintes aux biens ont été enregistrées en 2022 contre 16 343 faits en 2021 soit une hausse de près de 20 %.

Le nombre de cambriolages observé en 2022 est ainsi plus important qu'en 2021 et s'établit à 4137 contre 3637 l'an dernier soit une augmentation de 13,7 %.

Le nombre de vols avec violence s'élève à 276 en 2022, soit un nombre de fait identique à 2021. Pour rappel en 2018, on comptait 362 vols avec violence.

Atteintes volontaires à l'intégrité physique

7154 faits enregistrés en 2022 contre 6875 en 2021 soit une hausse de 4,1 %. Parmi celles-ci, on compte 833 faits de violences sexuelles en 2022 contre 772 en 2021 soit une augmentation de 7,9 %.

Baisse du nombre d'escroqueries

5169 faits en 2022 contre 5281 faits en 2021, soit une diminution de 2,1%.
Poursuite de la mobilisation dans la lutte contre les stupéfiants

Priorité du gouvernement, la lutte contre le trafic de stupéfiants a fortement impliqué les forces de sécurité

Les services de sécurité du département ont ainsi pu constater au cours de cette année 2022, 3856 infractions à la législation des stupéfiants contre 4083 en 2021 soit un chiffre en baisse de 5,6%.

>



Focus sur les actions contre le trafic de stupéfiants

Des trafics de stupéfiants très nombreux faisant l'objet d'une lutte acharnée : **126 trafics ont été démantelés en 2022 soit 1 tous les trois jours, + 4,7 % par rapport à 2021.** Cela résulte de la combinaison :

- d'enquêtes de fond visant les filières ayant notamment conduit à saisir 428 kilogrammes de résine de cannabis en mars 2022 au cœur du quartier de reconquête républicaine de la vallée de l'Arve ;
- du harcèlement des points de deal pour préserver la tranquillité publique en ciblant les usagers
- d'enquêtes de court terme visant à déstabiliser les circuits d'approvisionnement, telle une saisie de 75 kg d'herbe de cannabis remontant d'Espagne à destination du bassin annécien.



La sécurité des personnes et les quartiers de reconquête républicaine

Les atteintes aux personnes

Une délinquance en hausse constante avec 2700 crimes et délits et des résultats inégaux en termes d'élucidation et de suites judiciaires.

Le taux d'élucidation est à un très haut niveau de 65 % (60 % en 2019). Il traduit un fort investissement de nos unités dans le contentieux intrafamilial avec une volonté d'interpeller et de mettre en cause les auteurs.

Dans ce domaine les GAV ont augmenté de 75,8 % entre 2019 et 2022 et cette tendance se poursuit (+ 23,2 % entre 2021 et 2022). Les suites judiciaires sont lourdes dans ce contentieux pour lequel on note une hausse de + 39,7 % des écrous entre 2021 et 2022.

Focus sur l'action de la police nationale dans le quartier de reconquête républicaine (QRR) d'Annemasse

Annoncé le 15 février 2021 lors de l'inauguration du nouvel hôtel de police par le ministre de l'Intérieur, le quartier de reconquête républicaine d'Annemasse regroupe les quartiers du Perrier, du Livron, de Château Rouge et compte trois points de deals cartographiés.

La brigade spécialisée de terrain (BST) a été créée le 8 février 2022 afin de répondre aux enjeux de délinquance du QRR, grâce à l'arrivée de gardiens de la paix en sortie d'école. Composée de 12 effectifs travaillant en cycle binaire de 10h00 à 21h08, la BST vise à lutter contre toutes les formes de délinquance dans le périmètre du QRR, tout particulièrement le trafic de stupéfiants, les violences urbaines, de recueillir du renseignement opérationnel et de développer le lien de confiance police/population conjointement avec les autres unités de police et les enquêteurs de la Sûreté Urbaine.

En 2022, le bilan du QRR apparaît positif avec :

- 11 groupes de partenariat opérationnel tenus sur le secteur ;
 - des partenariats directs établis entre le chef des unités d'appui opérationnel et les bailleurs sociaux sur le QRR ;
 - 289 interpellations sur le QRR ;
 - la saisie de 12,7 kg de résine de cannabis, 4,0 kg d'herbe de cannabis et 246 g de cocaïne (hors procédure du Livron cf infra) ;
 - la saisie de 5 920 € en avoirs criminels ;
 - 130 amendes forfaitaires délictuelles pour détention de stupéfiants ;
 - le démantèlement du point de deal du Livron le 27 juin 2022 (7 interpellations et mise en examen, saisie de 37 900€, 1,2 kg de cocaïne, 10 kg de résine de cannabis, un fusil d'assaut AK 47 et 3 armes de poing).
- La CSP d'Annemasse compte 4 blessures en service sur le quartier de reconquête républicaine en 2022.

En 2023, la police nationale a déjà procédé à 35 interpellations sur le quartier de reconquête républicaine et 13 amendes forfaitaires délictuelles.

L'année 2022 a été marquée, outre ce qui précède, par l'incendie involontaire d'un immeuble de 7 étages place Jean Jaurès le 16/06/2022. En matière de violences urbaines, le QRR a connu un épisode le 8 septembre 2022 dans le quartier du Perrier : les policiers intervenants ont fait usage à plusieurs reprises du LBD pour disperser des individus hostiles leur jetant des projectiles suite à une interpellation place du Jumelage.

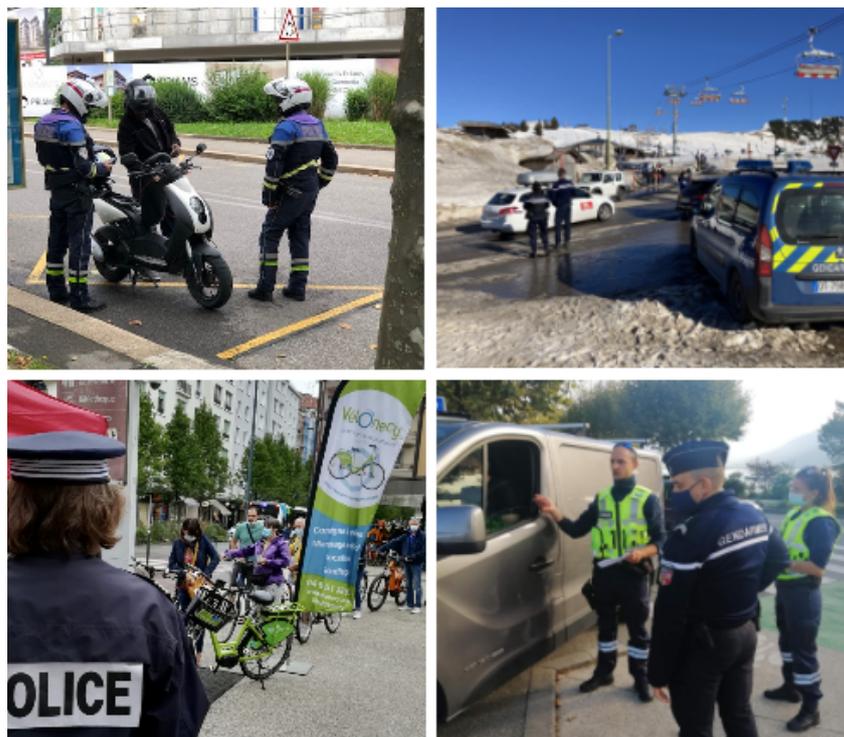
Le QRR a fait l'objet de 7 services d'ordre renforcés lors de la coupe du monde de football entre le 1er et le 18 décembre 2022 autour de la place de l'Etoile afin de prévenir des violences urbaines (nombreux tirs de mortier contre les forces de l'ordre, installation de barricades au Perrier, dégradations du mobilier urbain, incendie d'un véhicule).





Les opérations menées par les douanes

Cette année 2022 a été marquée par de nombreuses saisies par la douane, plus importantes en nombre et en volume qu'en 2021, et ce dans tous les domaines (stupéfiants, tabacs, argent liquide et contrefaçons).



Saisies et autres actions

Stupéfiants (3 millions d'euros de stupéfiants saisis).

- 120 kg d'herbe de cannabis par la BSE (Brigade de surveillance extérieure) de Vallard en février 2022 ;
- 1,010 kg cocaïne par la BSI (Brigade de surveillance intérieure) d'Annecy en juillet 2022 ;
- 1,13 kg de cocaïne par la BSI de Saint-Julien en juillet 2022 ;
- 3,8 kg de cocaïne par la BSE de Vallard en septembre 2022 ;

Tabacs

- 59 kg de tabac par la BSI d'Annecy en août 2022 ;
- 58 kg de tabac à rouler par la BSE de Saint-Julien en décembre 2022 ;

Manquement à l'obligation de déclaration (7,6 millions d'euros appréhendés).

- 160 000 euros de blanchiment douanier notifié par la BSI de Saint-Julien en février 2022 ;
- 508 000 euros, constaté par le Service Régional d'Enquêtes d'Annecy en septembre 2022.
- 1 800 000 euros et 121 000 francs suisses, constatés par la BSE de Vallard en décembre 2022.

Contrefaçons

- 4 561 articles saisis par la BSI de Saint-Julien en octobre 2022 ;
- 10 000 articles saisis par les BSI d'Annecy et de Saint-Julien en décembre 2022 à l'occasion de la foire de la Saint-André.

Fiscalités (3,7 millions d'euros notifiés)

Dans le cadre de la lutte contre l'utilisation de véhicules non dédouanés, près de 50 dossiers ont été traités et ont permis la récupération de plus de 800 000 euros de droits et taxes.



La stratégie lacs

Les lacs d'Annecy et du Léman subissent une pression touristique très importante et sont au centre d'enjeux économiques forts. Ils représentent en effet à eux deux près de 100 km de littoral sur lesquels on dénombre près de 700 autorisations d'occupation temporaire (AOT) pour près de 6000 anneaux, 60 pêcheurs professionnels ainsi que du transport international. Le lac d'Annecy et la partie française du lac Léman font partie du domaine public fluvial (DPF) géré par l'État.

Si la priorité est de veiller à la préservation de ces lacs, les prochaines années constituent un moment charnière afin d'assurer une bonne adaptation au changement climatique et une meilleure prise en compte de l'environnement dans la gestion des lacs. Par ailleurs, il convient de prendre en compte les évolutions réglementaires sur la gestion du domaine public, la recrudescence des nouvelles activités nautiques et la fréquentation toujours croissante de ces deux lacs.

À ce titre, une nouvelle « stratégie lacs » applicable au lac d'Annecy et au lac Léman, a été présentée par le préfet aux élus riverains des lacs en juillet 2022 afin de guider l'action publique dans les années à venir. Les principaux axes de cette stratégie sont :

- Sur le lac d'Annecy, un lourd programme de renouvellement des infrastructures portuaires du lac d'Annecy, principalement légères, est à mener entre 2021 et 2025. Une mise en concurrence des AOT économique de manière globale est également en cours, en permettant de privilégier des pratiques plus vertueuses (motorisation, libre accès au lac, lac apaisé...),

- Sur le Lac Léman, un important programme de renouvellement des concessions s'annonce puisque sur les 10 prochaines années, 10 des 12 concessions du Léman, en vigueur depuis plus de 30 ans arrivent à échéance et seront à renouveler pour une durée probablement similaire,

- Pour les deux lacs, diverses actions sont prévues : mettre en place une gouvernance sur le Léman et veiller au maintien de la gouvernance sur le lac d'Annecy ; élaborer une charte environnementale et paysagère ; poursuivre la libération de la servitude de marchepied ; mener des réflexions sur l'avenir des activités nautiques en intégrant les critères d'innovation et d'expérimentation.

Enfin, l'État continue de garantir la sécurité de tous sur les lacs d'Annecy et du Léman en veillant notamment à l'application du règlement particulier de police de la navigation (RPP) ainsi qu'au respect des règles d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) avec notamment 46 journées de contrôles in-situ effectuées en 2022 par la DDT et 5 journées de contrôles coordonnés DDT et Gendarmerie nationale.



La sécurité sur nos routes

Des contrôles renforcés de la part des forces de l'ordre sur les routes

La mortalité routière est une préoccupation de tous les instants : 44 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie en 2022.

Dépistages d'alcoolémie



115 992 contrôles réalisés
(105 207 en 2021)
dont 2% positifs

Dépistages de stupéfiants



17 466 contrôles réalisés
(12 977 en 2021)
dont 11% positifs

Excès de vitesse



10 876 véhicules
contrôlés en excès de
vitesse

Chaque jour, dans notre département, ont été contrôlées par les forces de l'ordre :

- 7 personnes sous l'emprise de l'alcool (6 en 2021 et 2020, 9 en 2019) ;
- 5 personnes ayant consommé des stupéfiants (5 en 2021, 4 en 2020, 4 en 2019) ;
- 30 personnes en excès de vitesse (34 en 2021, 33 en 2020, 30 en 2019).

4 429 permis ont fait l'objet d'une procédure de suspension, soit 12 suspensions par jour (+9% en un an).

Elles ont été prononcées :

- à 40 % pour conduite avec consommation délictuelle d'alcool (35 % en 2021) ;
- à 36 % pour conduite avec consommation de stupéfiant (35 % en 2021) ;
- à 23 % pour excès délictuel de vitesse (30 % en 2021).

129 conducteurs non-récidivistes ayant été contrôlés avec une alcoolémie, certes délictuelle, mais modérée, ont eu la possibilité de bénéficier d'une alternative à la suspension de leur permis en équipant leur véhicule d'un éthylotest antidémarrage (+41 % comparé à 2021).

Les contrôles réalisés par radars automatiques

Les radars automatiques ont permis de contrôler 376 037 véhicules en excès de vitesse, soit une augmentation de 21% par rapport à 2021.

Chaque jour, dans notre département, 1030 personnes sont contrôlées en excès de vitesse (860 en 2021).

Le parc des radars automatisés dans notre département est de 37 unités déployées sur l'ensemble du territoire en fonction de l'accidentalité. On dénombre 7 radars de feux, 5 radars discriminant, 1 radar vitesse moyenne et 24 radars fixes.

Les actions d'information et de sensibilisation à la sécurité routière

156 actions de sécurité routière ont pu être réalisées (pour un montant de 86 465 euros), soit 1 action tous les 2 jours, en lien avec les thématiques du Document Général d'Orientation (DGO) 2018-2022 :

- 39 actions à destination des jeunes ;
- 51 actions pour la lutte contre l'alcool et les stupéfiants au volant ;
- 17 actions en direction des deux-roues motorisés ;
- 12 actions à destination des cyclistes ;
- 5 actions à destination des seniors ;
- 2 actions pour les entreprises.

2 manifestations grand public ont été organisées :

- un stand « La route se partage » lors des deux étapes haut-savoyardes du Tour de France (les 10 et 12 juillet 2022) ;
- le lancement des opérations « col cool » pendant la période estivale (3 juillet, 6 août et 11 septembre 2022).



Une campagne d'information concernant « l'obligation des équipements hivernaux »

- 65 000 sacs à pain distribués dans 150 boulangeries partenaires (du 7 au 17/11).
- 11 « commissions accident » permettant de finaliser la campagne des accidents mortels de 2021.

Ces commissions ont pour objectif de partager l'analyse des causes principales des accidents mortels dans notre département, avec les acteurs de la sécurité routière, afin de mettre en place des actions de prévention, de répression, voire d'aménagement de voirie pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Ces commissions sont notamment à l'origine des opérations Col Cool réalisées cet été avec les militaires de l'EDSR et des clubs de cyclotourisme, et des audits de conduite à destination des seniors.

Par ailleurs, 9 conférences de presse ou point presse ont été organisés. Les principales actions de sensibilisation ainsi que les campagnes de prévention ont également été relayées via le compte Twitter de la préfecture.

La coordination sécurité routière a mobilisé ses 28 intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR) tout au long de l'année pour la mise en œuvre et l'animation de l'ensemble de ces actions de prévention.

Les actions vélo



Savoir rouler à vélo

Le Savoir Rouler à Vélo vise à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité » en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Le SDJES anime le réseau départemental du dispositif "Savoir Rouler à Vélo", et a organisé, en partenariat avec la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), quatre réunions techniques à destination des élus pour le déploiement de ce dispositif au niveau local.



Opération menée par le SDJES en 2022 au profit des adeptes du VTT

Le SDJES participe en lien avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes à l'enseignement du VTT au travers de diverses formations.

Dans ce cadre, le service a participé à l'écriture d'un memento VTT écrit en collaboration avec le Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français (MCF), le SDJES 74, le CREPS Rhône-Alpes et le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne, lancé à l'occasion des Championnats du Monde de VTT aux Gets.

De nombreux exemples concrets de mise en situations pédagogiques mais aussi une vue globale de l'apprentissage des gestes techniques en VTT, ainsi que de nombreux autres chapitres en lien avec l'apprentissage y sont proposés.

Focus sur l'appel à projet régional « Aménagements cyclables »

La direction départementale des territoires (DDT) s'est fortement mobilisée pour accompagner les porteurs de projet et promouvoir la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés permettant de relier dans les meilleures conditions de sécurité des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, des services, et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux.

Cet appel à projets a rencontré à nouveau un fort intérêt sur le département, qui confirme l'intérêt et le dynamisme des collectivités sur le développement des mobilités actives.

En effet, 6 projets lauréats ont été retenus (Reignier-Esery, Sallanches, communauté de communes Faucigny-Glières, Grand Annecy, Annemasse-Agglomération et Vulbens) pour un montant global de subvention de 2,3 M€ qui permettront d'engager pour 9 M€ de travaux d'aménagements cyclables en Haute-Savoie.

Il fait suite aux 4 précédents appels à projets nationaux lancés dans le cadre du Plan vélo & mobilités actives, pour lesquels 15 projets ont été lauréats en Haute-Savoie pour un montant global d'aide de 11.5 M€.



Sécuriser les grands rassemblements



Manifestations sportives et festives

Instruction de 240 manifestations sportives et contrôles de :

- 3 trails
- 1 rallye automobile
- 1 montée historique de véhicules

Contrôles d'artifices et explosifs à l'occasion de festivités :

- 6 dépôts d'explosifs de station de ski
- Contrôles à l'occasion de la Fête du lac



Exercices départementaux de sécurité civile

2 exercices relatifs à la sécurité dans les tunnels des Chavants et du Mont-Blanc

1 exercice terrain relatif à la mise en œuvre du plan particulier d'intervention du site SEVESO seuil haut de SAFRAM situé à La Roche sur Foron exercice cadre d'anticipation au délestage électrique



3 JOURS EN HAUTE-SAVOIE



Le passage du Tour de France en Haute-Savoie approche... Nous rentrons dans le sprint final. Il ne reste que quelques jours pour préparer le passage de la Grande boucle : le 10 juillet pour une arrivée à Châtel Les Portes du Soleil ; le 11 juillet, pour une journée de repos à Morzine ; le 12 juillet pour une étape 100 % haut-savoyarde entre Morzine et Megève. Dans cette dernière édition de la lettre d'informations aux élus, nous vous précisons les différents axes qui seront fermés à la circulation et les horaires prévisionnels ainsi que les informations à transmettre à vos administrés et les conseils de prévention à rappeler aux spectateurs.



Le BRCE (Bureau de la représentation et de la communication de l'Etat)

Le bureau de la représentation et de la communication de l'Etat en Haute-Savoie est à l'origine de la création et la diffusion de trois lettres d'information aux élus en vue de la préparation du tour de France

Les actions Montagne



Les formations Accompagnateur en Moyenne Montagne

Le SDJES participe activement à la mise en place du cursus du diplôme d'Etat d'Accompagnateur en Moyenne Montagne sur le territoire de la Haute-Savoie en partenariat avec l'**Ecole Nationale des Sports de Montagne** de Chamonix et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, le service a ainsi organisé pendant dix semaines des unités de formation estivales et hivernales à Annecy, au Grand-Bornand et sur le plateau des Glières. Quarante stagiaires ont été accueillis à l'occasion de ces séquences.



Le soutien à l'économie et à l'emploi



Accompagner et soutenir le développement économique

“

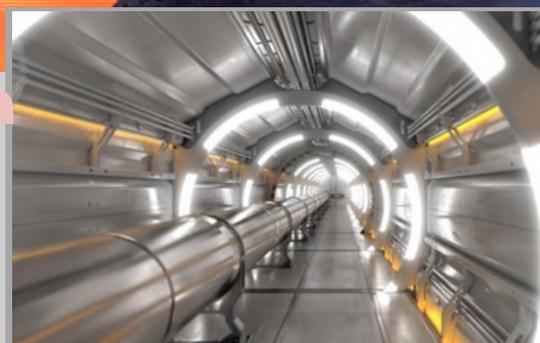
La Haute-Savoie dispose d'une structure économique où prédomine une forte activité industrielle et touristique, fortement tournée vers l'international soumise aux réalités de la compétition et de la concurrence.

Parmi les secteurs économiques et industriels fortement touchés par ces mutations, l'industrie du décolletage, fer de lance de l'activité industrielle en Haute-Savoie, est confrontée à la nécessité d'évoluer et de faire évoluer ses produits. Cette situation est intimement liée aux commandes et évolutions technologiques dans deux secteurs stratégiques pour les décolleteurs, l'automobile et l'aéronautique. Ils ont été fortement bousculés par les crises et mutations qu'a connu notre pays depuis 2019.

Après le plan de relance de l'État, pour faire face à l'impact de la crise sanitaire et économique, un plan de soutien et d'accompagnement spécifique à la vallée de l'Arve, a été mis en place le 1er mars 2021 par l'État.

Il vise à accompagner et anticiper ces changements dans le secteur du décolletage. Pour accompagner ces transformations et renforcer les équipes préfectorales dans les départements français appelés à connaître dans les vingt ans à venir, d'importantes mutations économiques, industrielles, climatiques et sociales en particulier.

Monsieur PAILLARD est expert de haut niveau auprès de M. le Préfet de Haute-Savoie. Le poste d'expert a été créé en août 2021, pour renforcer l'équipe préfectorale à Annecy et répondre aux questions posées par les nécessaires évolutions économiques et industrielles du département.



FCC, nouveau projet du CERN

Le CERN conduit actuellement la réalisation d'un futur collisionneur circulaire (FCC) de cent kilomètres de circonférence qui prendra la suite du grand collisionneur de hadrons de 27 kilomètres de circonférence mis en service en 2008. Sa mise en service est prévue à l'horizon 2040.

Un document de réponse concernant ce projet a été envoyé fin 2022 aux élus considérés comme prioritaires.

Les réunions de communication envers les élus sur l'étude programmée ont été réalisées courant novembre 2022. La communication pro-active envers les élus démarrera quant à elle en janvier 2023 (visite et dépliants), puis en direction du public dès février 2023 (étude environnementale), avant une information en 2024 sur les études sismiques et les forages.

Un tableau de bord évolutif intégrant notamment les aspects économiques et calendaires du projet d'études est en cours de réalisation. La prochaine réunion est planifiée en janvier 2023.



France 2030

Le déploiement de France 2030

Un engagement de l'Etat en faveur de l'innovation et de la réindustrialisation



Fin septembre 2022, 25 projets ont été validés en Haute-Savoie, dont plus de la moitié au titre du soutien aux projets de diversification des sous-traitants de la filière automobile.

25,5 M €
POUR 25 PROJETS

France 2030 a pour ambition de faire de la France une grande nation industrielle dans les secteurs stratégiques et dans une logique de long-terme notamment en :

- soutenant un nombre limité de secteurs ;
- opérant une forte sélectivité sur les projets.

France 2030 vise à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, sans dépenses défavorables à l'environnement, et 50 % à des acteurs émergents porteurs d'innovation. Au total, 30 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 4 milliards d'euros d'investissements en fonds propres, permettront d'atteindre l'objectif en 2030.

Protection des salariés

Focus sur la prévention des accidents du travail dans le BTP

La DDETS de Haute-Savoie est actrice de premier plan sur **la prévention des accidents du travail dans le BTP avec les professionnels de la filière.**

Le secteur du BTP représente 8% des salariés du département. Il connaît 16% des sinistres avec 6 accidents par jour, et 320 salariés à l'arrêt et 2 accidents mortels par an.

La DDETS a fait du contrôle de ce secteur une priorité départementale. L'inspection du travail s'est notamment mobilisée sur les risques de chutes de hauteur, entraînant de nombreuses décisions d'arrêts de travaux.



Un travail collaboratif a permis l'organisation d'une conférence-débat à destination des acteurs du BTP. Cette journée a réuni plus de 130 participants autour de deux temps forts : une présentation rapide de la réglementation et des mesures de prévention réalisée à trois voix (CARSAT , OPPBTP, DDETS) puis une table ronde réunissant les différents acteurs.

La lutte contre le travail illégal

La lutte contre le travail illégal associe de nombreux acteurs : les trois parquets du département, la gendarmerie nationale, la police nationale, la mutuelle sociale agricole (MSA), la direction départementale des finances publiques (DDFIP), les douanes, l'URSSAF, l'inspection du travail (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la direction départementale de la protection des populations (DDPP). Les différents acteurs de la lutte contre le travail illégal recherchent les absences ou dissimulations de déclarations aux organismes sociaux, la dissimulation de résultats financiers et l'instauration d'une relation de travail dépourvue de sécurité, de protection et de droits pour le salarié.

Développement de l'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle : l'affaire de tous !

Grande cause nationale, action prioritaire du programme national de l'**inspection du travail**, mais également de la **déléguée aux droits des femmes et à l'égalité** présente au sein de l'équipe de la DDETS, l'égalité professionnelle est l'affaire de tous.

Parmi les événements organisés pour célébrer la journée de la femme le 8 mars, les femmes créatrices ont été mises à l'honneur. Un café créa a été organisé au sein de la maison de Gaïa à Meythet en partenariat avec France ACTIVE et la déléguée aux droits des femmes. De beaux parcours de femmes y ont été présentés dans un climat dynamique et chaleureux.

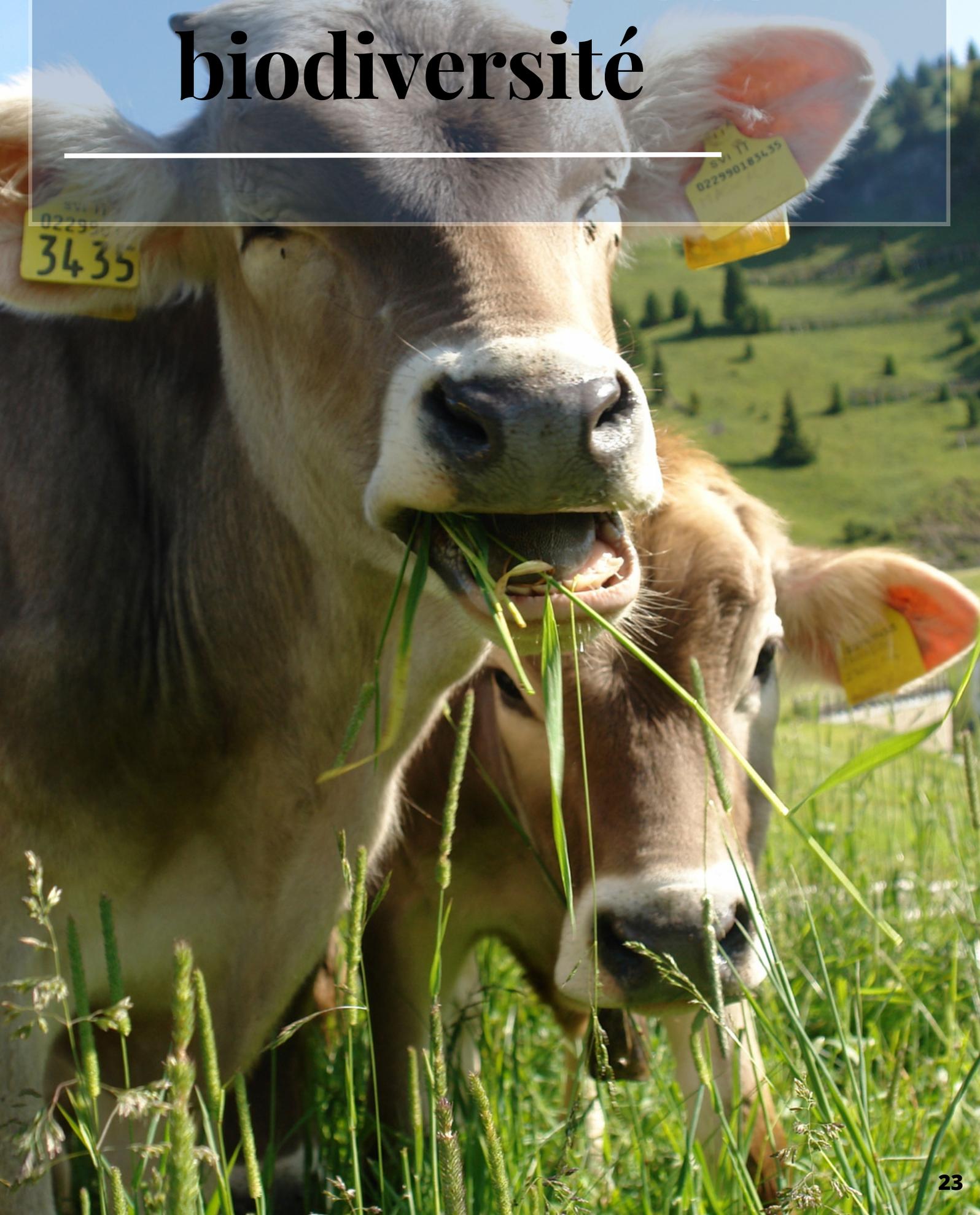
Café créa « Entreprendre au féminin »

8 mars 2022 / 9h - 12h

La Maison de Gaïa, 31 route de
Frangy - 74960 Meythet

À l'initiative de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la Haute-Savoie (DDDFE) et l'association France Active Savoie Mont Blanc.

Environnement et biodiversité



Préserver les ressources naturelles

“

En 2022, la Haute-Savoie, a connu des conditions météorologiques exceptionnelles (canicule, sécheresse). Une sécheresse des sols jamais vue et des niveaux de cours d'eau à leur plus bas, ont été observés dès le mois de mai et jusqu'au mois de novembre.

Le préfet de la Haute-Savoie a réuni cinq fois le comité ressource en eau, en présence des différents services de l'État, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs de l'eau dans le département. Ce comité permet un suivi de la situation de la ressource en eau et constitue un lieu d'échanges entre les différents interlocuteurs.

La Haute-Savoie est passée, dès le mois d'août 2022 et pour la première fois, **en crise (niveau 4/4) sur cinq des neuf secteurs du département**. Le sud-ouest Lémanique est le bassin versant le plus touché avec 14 semaines en crise.

Les secteurs du Chéran, des Dranses, des Usses et du Fier ont été en crise entre 8 et 10 semaines. Des mesures de restriction des usages de l'eau non prioritaires ont été prises lors de l'arrêté-cadre sécheresse du 16 mai 2022.

Tout au long de cette période, des contrôles des mesures de restrictions ont été réalisés de façon régulière sur le terrain par les services de police et de gendarmerie, l'office français de biodiversité (OFB), la direction départementale des territoires (DDT) et l'UD DREAL.

Au vu de cette situation exceptionnelle, l'accent a été mis sur la communication pour sensibiliser les usagers sur les mesures de restriction en place, et sur les économies d'eau pouvant être réalisées au quotidien.

Les retours d'expérience de la sécheresse de 2022 ont montré que les conditions d'application de certaines mesures de restriction des usages de l'eau, lors des épisodes de sécheresse à venir, méritaient d'être précisées pour chaque catégorie d'usagers. Dans ce but, un guide de lecture des dispositions de l'arrêté sécheresse va être produit en concertation avec les acteurs et usagers de l'eau. La sécheresse, sujet relativement nouveau pour la Haute-Savoie, est un sujet d'avenir avec l'augmentation des températures causée par le changement climatique, (qui s'opère à un rythme deux fois plus rapide en montagne.)



Dommages dus à la sécheresse

Pour soutenir les agriculteurs, une mission d'enquête a été conduite par la DDT pour évaluer les dommages induits par cette sécheresse exceptionnelle. Cette enquête sur le terrain, conduite auprès de 9 exploitations représentatives des filières existantes et réparties sur les trois régions fourragères, a permis d'échanger avec les éleveurs et de connaître les difficultés rencontrées pour faire face à cet aléa. Elle a été complétée par des enquêtes téléphoniques auprès de 21 autres exploitations.

Le comité national de gestion des risques en agriculture, réuni le 18 janvier 2023, a reconnu le caractère de calamité agricole.

Calamité agricole



Dommages résultant de risques, autres que ceux considérés comme assurables, d'importance exceptionnelle dus à des variations anormales d'intensité d'un agent naturel climatique, lorsque les moyens techniques de lutte préventive ou curative employés habituellement dans l'agriculture, compte tenu des modes de productions considérés, n'ont pu être utilisés ou se sont révélés insuffisants ou inopérants





Les actions en faveur du monde agricole

Aides de la PAC

Après un acompte à la mi-octobre 2022, le solde des paiements des aides découplées, des aides couplées animales (aide ovine et aide caprine) et de l'ICHN a été versé en décembre 2022. Les aides directes de la PAC représentent 55,62 M€ pour le département (53,29 M€ en 2021).

Réforme de l'assurance récolte

Le dérèglement climatique, accéléré ces dernières années, entraîne la multiplication des aléas climatiques pour lesquels les agriculteurs sont en première ligne. Entre 2021 et 2022, les exploitations des pays de Savoie ont été frappées par une succession d'aléas climatiques. Les agriculteurs ont subi des pertes importantes liées à des épisodes de gel, de grêle ou de sécheresse. Afin de protéger davantage les exploitants agricoles affectés, un nouveau dispositif d'assurance récolte est en place depuis le 1er janvier 2023.

Ce dispositif établit un nouveau cadre pour le développement de l'assurance récolte qui repose sur la solidarité nationale et le partage du risque entre l'État, les agriculteurs et les entreprises d'assurance.

Une nouvelle PAC 2023-2027

La nouvelle programmation de la politique agricole commune (PAC) est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. La Haute-Savoie compte environ 2 000 exploitations agricoles. Aussi, au cours de quatre réunions d'informations sur l'ensemble du département (Thonon-les-Bains, Bonneville, Rumilly et Thônes), la DDT et la chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc ont réuni les agriculteurs(trices), pour les informer et les accompagner sur les changements induits par cette nouvelle législation.

Transfert des aides du FEADER à la Région AURA

Suite au comité État-Régions du 30 octobre 2019, définissant le rôle de chaque partie dans la nouvelle PAC 2023-2027, le transfert des aides non-surfaciques aux régions sera effectif dès 2023. Il donnera à ces dernières l'entière responsabilité de la gestion de ces aides.

Ainsi, en Haute-Savoie, les mesures non-surfaciques de la PAC relevant du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : installations des jeunes agriculteurs, modernisation des exploitations, agroforesterie, les fonds de liaison entre action de développement de l'économie rurale (LEADER)... sont dorénavant gérées par la région.

Les mesures surfaciques soutenues par le FEADER (indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN), MAEC surfaciques, conversion à l'agriculture biologique) restent sous la gestion de l'État. Le conseil régional met en place un réseau territorial au plus proche des agriculteurs. Une antenne est donc positionnée à Annecy pour permettre aux porteurs de projet haut-savoyards de rencontrer les gestionnaires des différentes mesures.

Focus sur le secteur industriel

Mobilisation dans le cadre de la sécheresse

Les inspecteurs de la DREAL se sont mobilisés lors de l'épisode de sécheresse de l'été 2022. Avant l'entrée en crise, la DREAL avait communiqué largement vers les industriels sur les nouvelles contraintes entrées en vigueur avec l'application de nouvel arrêté cadre sécheresse du 16 mai 2022. Les efforts devant viser l'ensemble des usages, l'arrêté départemental, en conformité avec la doctrine régionale, prévoit que les usages industriels sont réduits progressivement de 25 % en alerte, 50 % en alerte renforcée, jusqu'à l'arrêt des prélèvements en période de crise. Des modalités d'adaptation sont toutefois prévues en cas de faible prélèvement ou de prélèvement déjà réduit au minimum techniquement accessible.

Focus sur la contamination de l'eau potable par les PFAS

L'action relative à la contamination par les substances per- et poly fluoroalkylées (PFAS) dans la zone de Rumilly

Depuis l'automne 2022, le secteur de Rumilly fait l'objet d'une vigilance accrue de la part des services de l'État en raison de la présence dans les eaux de substances per- et poly-fluoroalkylées, ou PFAS.

La sécurisation du réseau d'eau potable de Rumilly

Depuis novembre 2022, les captages de Broise et de Madrid, situés sur le territoire communal de Rumilly, ont été déconnectés du réseau de distribution d'eau potable de Rumilly, du fait des concentrations en PFAS mises en évidence par les contrôles sanitaires réalisés sous le pilotage de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'interconnexion avec le territoire du Grand Annecy est temporairement mobilisée pour approvisionner la commune de Rumilly, dans le cadre d'une convention d'entente, (et pour compenser les volumes nécessaires.) Les contrôles de l'ARS ont permis de confirmer la qualité de l'eau distribuée.

L'identification des potentielles sources de pollution

L'usine CPF/NESTLE a également mis à l'arrêt les captages privés qui approvisionnaient le site et s'est raccordée au réseau d'adduction en eau potable de la collectivité.

La communauté de communes Rumilly Terres de Savoie a engagé, en lien avec les services de l'ARS, un plan d'actions visant à disposer de solutions alternatives pour l'approvisionnement de la commune : étude de solutions de traitement de l'eau, actions de sobriété des usages, recherches de ressources de substitution....

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a recherché les sources potentielles de cette pollution, celles-ci étant multiples et en partie historiques. L'identification s'est déroulée en 3 phases distinctes, impliquant des actions à l'échelle locale et des actions à l'échelle régionale.

Dans un premier temps, la DREAL a recherché la présence des activités industrielles connues comme ayant recours (ou ayant eu recours) à l'utilisation des PFAS. 3 entreprises ont été identifiées et font l'objet d'un programme d'analyses et d'actions spécifiques (établissement Tefal, ex usine Salomon, ex tannerie BCS). Ces actions vont être élargies à deux anciennes décharges communales.

Par ailleurs, la DREAL prescrit, chaque année, la réalisation de contrôles inopinés des rejets dans l'eau à

une partie du parc des entreprises relevant de la réglementation ICPE. Ces contrôles inopinés sont désormais systématiquement étendus à la recherche des PFAS, au titre de la deuxième phase.

Enfin, dans une troisième phase, la DREAL a demandé de manière exhaustive à l'ensemble des entreprises

ICPE situées à moins de 250 mètres d'un cours d'eau dans lequel les PFAS ont été détectés à plusieurs reprises à des concentrations significatives, de procéder à une campagne de mesure pour s'assurer de l'absence de détection des substances PFAS dans les rejets. L'ensemble des entreprises concernées devra procéder à cette levée de doute d'ici mars 2023.



<

ICPE : Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains. Liste non exhaustive d'exemples d'ICPE : carrières, chantiers, élevages industriels, usines, ateliers, stations d'épuration, sites de stockage de déchets, sites industriels Seveso, éoliennes de plus de 12 mètres, stations-service...

Qualité de l'air

Une première réunion publique dans la vallée de l'Arve

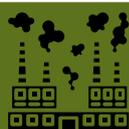
Les acteurs du plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve sont allés à la rencontre des habitants le 12 octobre 2022 à Passy. Étaient présents monsieur le préfet de la Haute-Savoie, président de la Commission Locale de l'Air (CL'Air) qui supervise le PPA, Éric Fournier, vice-président de la CL'Air représentant la Région, Jean-Philippe Mas représentant le Département à la CL'Air, ainsi que de nombreux élus pilotes des plans d'actions ou représentant leur communauté de communes ou leur commune et les experts de l'Agence Régionale de Santé, de Santé publique France, d'ATMO et des services de l'État venus apporter leur éclairage.

La mobilisation des porteurs de projet était également importante. Après une présentation complète des actions du PPA, la seconde moitié de la réunion a été consacrée à des échanges constructifs, tant avec les représentants des associations et collectifs qu'avec les habitants. À l'issue de la réunion, le préfet s'est déclaré « heureux d'avoir pu ouvrir ce dialogue avec tous et de pouvoir honorer la décision prise par son prédécesseur d'organiser cette première sur le territoire de la vallée de l'Arve ».



De nombreux sujets au cœur des préoccupations des habitants ont été abordés :

- les problèmes de santé causés par les particules ultra-fines (la difficulté à les comptabiliser dans l'atmosphère aujourd'hui);
- l'enjeu majeur du développement du ferroutage et les différents points de vue pour y parvenir;
- le débat en cours sur l'opportunité de l'instauration d'une zone à faibles émissions et les mesures à prendre en termes de régulation de la circulation sur le territoire, notamment la discussion autour de la limitation de vitesse sur l'A40 toute l'année ;
- la modernisation de la voie ferrée et les craintes exprimées sur le coût de celle-ci ;
- la surveillance des établissements industriels sensibles ; la politique en matière de réduction des déchets.



Depuis 10 ans, des baisses de - 31% des émissions de particules fines et de - 28% des émissions d'oxydes d'azote sont constatées.

Au vu de ces résultats positifs, de la nouvelle dynamique de cette deuxième phase du PPA et à la demande des associations, monsieur le Préfet a annoncé réfléchir à une prolongation de celui-ci selon des modalités simplifiées pour accélérer le processus et garantir la continuité des actions.

ATMO : Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) calculent et publient chaque jour un indice de la qualité de l'air appelé indice ATMO. Grâce à l'indice ATMO, les citoyens peuvent connaître près de chez eux, l'état de la qualité de l'air et sa prévision pour le lendemain et adapter leurs activités en conséquence.



Protéger les animaux

Gestion de la brucellose sur le massif du Bargy

La découverte d'une étagne infectée par *Brucella melitensis* sur la commune de Cordon le 18 juin 2022 a rendu nécessaire l'élargissement de la zone à risque brucellose du massif du Bargy à celui des Aravis. Outre le renforcement de la surveillance des cheptels d'animaux domestiques transhumant dans le secteur concerné, cet élargissement a également pour objectif d'analyser la situation épidémiologique de la faune sauvage sur ce massif, au travers d'un partenariat entre la DDPP, DDT, l'OFB et la fédération départementale de chasse.

Depuis le mois de septembre 2022, ce sont ainsi 140 élevages qui sont suivis régulièrement par la DDPP par des prélèvements de sang et de lait, afin de garantir la sécurité des consommateurs.

Une nouvelle contamination, un nouveau protocole

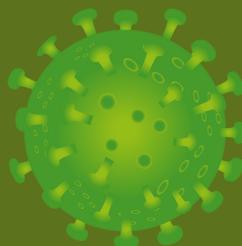
Fin 2021, une nouvelle contamination de troupeau domestique a toutefois été détectée, entraînant l'abattage de plus de 200 bovins.

Un nouveau protocole d'intervention pour la période 2022-2030 visant à constituer, pérenniser et suivre un noyau sain de bouquetins dans l'objectif d'atteindre l'extinction de la maladie a été élaboré pour faire face à cette situation.



Le 15 février 2022, le préfet de la Haute-Savoie, a présenté ce protocole aux éleveurs présents sur le massif lors d'une réunion au Grand-Bornand. L'arrêté préfectoral pour la mise en œuvre de ce protocole a été signé le 17 mars 2022. Ce dernier a été suspendu mais un nouvel arrêté a été pris le 20 mai 2022 et a permis de capturer 95 bouquetins non encore marqués, pour poursuivre le contrôle de la brucellose au sein de cette population et constituer un noyau sain. Enfin, un arrêté signé le 14 octobre 2022 a permis de procéder à l'abattage de 61 bouquetins non marqués, qu'il n'était pas possible de capturer. Ces opérations ont été menées par les agents de l'office français de la biodiversité (OFB) en collaboration, pour la phase d'abattage, avec la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie et les lieutenants de l'ovellerie du département.

Dans ce dossier complexe et sensible, l'État porte une position d'équilibre entre protection d'une espèce protégée, le bouquetin, et la préservation des enjeux agricoles liés à une activité agropastorale ancestrale.



Brucellose

La brucellose est une maladie répandue à travers le monde affectant la plupart des espèces de mammifères, notamment les ruminants, domestiques et sauvages ainsi que l'Homme. Chez l'animal, la brucellose se traduit par des avortements, une réduction de fertilité et des pertes en lait, pouvant impliquer des pertes économiques importantes. De plus, tout animal ou troupeau non certifié indemne de brucellose ne peut circuler librement dans le monde. (source ANSES)

Le Loup en Haute-Savoie

En Haute-Savoie, le loup est désormais présent dans la plupart des massifs (Chablais, Bornes, Aravis, Bauges, Giffre/Roc d'Enfer, Mont-Blanc...).

Sur la base des indices de présence relevés jusqu'en octobre 2022 et transmis à OFB en charge de l'estimation de la population. Ainsi, 10 zones de présence permanentes au statut « meute » (signifiant la présence d'au moins 3 individus ou d'une reproduction) ont été identifiées dans le département ou en limite avec la Savoie. Une zone de présence permanente « non meute » a été définie dans les Voirons et six autres zones, nécessitant des investigations complémentaires pour caractériser leur statut.

Depuis le printemps 2022, des groupes référents ont été mis en place et répartis dans chaque pays cynégétique. Ils regroupent un agriculteur, un chasseur et un lieutenant de loupeterie. Ces groupes ont permis de faire remonter une quantité importante d'indices, recueillis notamment grâce à des pièges photographiques et des enregistreurs de sons. Ces indices ont été transmis à l'OFB. Les résultats de cette première campagne ont été présentés lors du comité départemental « loup » du 6 mars 2023.

Le comité départemental « loup », présidé par le préfet, s'est réuni en janvier et juillet 2022. Il est composé des services de l'État, de représentants des collectivités territoriales, de parlementaires, de représentants des professions agricoles, forestières ou du tourisme ainsi que des associations de chasseurs et environnementales.

Cette instance d'information et de concertation dresse un bilan relatif à la présence du loup dans le département et permet un échange sur les orientations nationales et locales à mettre en œuvre pour faire diminuer le nombre d'attaques.

Dans la poursuite du plan d'action départemental établi fin 2020 afin de mieux accompagner les éleveurs en situation de prédation et limiter le nombre de victimes prédatées, ont été organisés :

- des sessions de sensibilisation de professionnels sur les chiens de protection,
- 4 réunions de préparation de la saison pour les éleveurs et 12 réunions d'information à destination des EPCI

La mobilisation de différents partenaires (services de l'État, conseil départemental, profession agricole, conservatoire des espaces naturels, institut de l'élevage, MSA...) a pour objectif de permettre le maintien du pastoralisme dans le département.

En savoir plus sur la protection des troupeaux...



Maintien du pastoralisme

Le bilan départemental 2022 des signalements de dommages sur les troupeaux domestiques comptabilise 266 signalements pour 591 victimes. Par rapport à 2021, ce nombre de signalements est en hausse significative de 46 %.

Le maintien du pastoralisme constitue pour la Haute-Savoie un enjeu important, d'un point de vue économique, écologique et paysager. Grâce au soutien financier de l'État et de l'Europe, la DDT accompagne les éleveurs pour prévenir les attaques de loup, notamment par l'intermédiaire d'un dispositif de soutien pour la protection des troupeaux. Ces aides peuvent concerner l'achat de parcs électrifiés et/ou de chiens de protection, la mise en place d'un gardiennage ou d'une surveillance renforcée, la réalisation d'un accompagnement technique ou d'une analyse de vulnérabilité. Ainsi, en 2022, 181 contrats « mesure de protection contre la prédation » ont été établis pour un montant total de 1,24 M€.

Parallèlement à ces mesures de protection, la réglementation prévoit, dans certaines conditions, l'octroi d'autorisations de tirs sur le loup, à proximité des troupeaux, en vue de prévenir les dommages causés aux troupeaux. Le nombre de lieutenants de loupeterie sera renforcé à partir de 2023, afin de faciliter l'exercice de l'ensemble de leurs missions, y compris l'été lorsqu'ils sont fortement sollicités pour mettre en œuvre ces tirs.

Vivre ensemble et solidarité





Actions en faveur de l'hébergement et du logement

“

En Haute-Savoie, l'État a agréé 1 538 logements locatifs sociaux dont 796 destinés aux ménages les plus modestes.

Le 7 février 2022, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement, s'est rendue à Ambilly sur le chantier de construction "Les Polyèdres de Tia" (réalisé par la SA Mont Blanc en partenariat avec La Foncière de Haute-Savoie). Cette réalisation comprendra 12 logements locatifs sociaux et 12 logements en bail réel solidaire (BRS).

La ministre a rencontré les maires des 39 communes du département bénéficiant d'un changement du zonage "ABC" : 34 communes sont reclassées en B1, et les 5 communes-stations de Chamonix-Mont-Blanc, La Clusaz, Les Gets, Megève et Morzine sont reclassées en A.

Par ce changement de zonage, le Gouvernement reconnaît la très forte tension sur les marchés du logement dans le département.

Le nouveau zonage offre de meilleures conditions pour la réalisation de logement en investissement locatif (Pinel) et permettra surtout de faciliter la production de logements en accession sociale pérenne (bail réel solidaire) pour que les ménages qui travaillent dans les communes-stations puissent s'y loger.

Le BRS permet à des ménages aux ressources modestes et moyennes d'acheter un logement à un prix inférieur de 30 % à 50 % au prix du marché pour en faire leur résidence principale. Ces conditions d'acquisition sont possibles car le terrain reste propriété d'un office foncier solidaire, à qui le ménage verse une redevance (de l'ordre de 60€ par mois pour un T3). Le ménage peut revendre son logement à tout moment, mais uniquement à d'autres ménages modestes, et à un prix plafonné.



Logement social

- 84,7 % des opérations financées sont situées sur les zones les plus tendues du département.
- Fin novembre 2022, 28 920 ménages étaient en attente d'un logement locatif social. En un an, la demande a augmenté de 11,3 %.
- Dans le cadre du plan de relance, 2,17 M€ ont permis de financer les travaux de réhabilitation de 419 logements du parc public et de réhabiliter une aire d'accueil des gens du voyage.



Actions en faveur de l'hébergement

- Mise en œuvre du service public de la rue au logement et pilotage du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO ou 115);
- Effort de revalorisation des salaires des professionnels du social ;
- 2 nouveaux centres d'accueil de jour ouverts à Annecy et à Thonon-les-Bains ;
- 996 places d'hébergement, dont 635 places d'hébergement en urgence ;
- 197 places de pension de famille ;
- 244 places d'intermédiation locative ;
- 2 352 locations aidées.

Protection des personnes défavorisées

Résorption des squats et bidonvilles

L'Instruction interministérielle du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles a défini un cadre d'action renouvelé, afin de donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des campements illicites et bidonvilles.

Illustration sur un secteur du territoire

2022, comme toutes ces dernières années, s'est caractérisée sur l'arrondissement de St Julien, par une activité intense et très consommatrice de temps et d'énergie autour de la résorption des squats et bidonvilles. Elle a permis la fermeture de l'ETI de Juvigny après 4 ans de fonctionnement et l'engagement des collectivités, accompagnées par l'Etat et la DIHAL.

Sur l'année, 72 personnes dont 18 enfants ont été suivis :

- Bidonville route des Tattes à Cranves-Sales : cinquante personnes dont neuf enfants. Une visite du SDIS a été effectuée le 14/10 à la demande du sous-préfet d'arrondissement. Des aménagements vont être réalisés car une évacuation n'est pas possible à ce stade.
- Squat dans une maison à Reignier : présence de vingt-deux personnes dont neuf enfants. Un huissier a requis le concours de la force publique à la préfecture le 8 juillet 2022 pour évacuer le squat.

Deux évacuations ont été réalisées :

- Squat à Annemasse : vingt et une personnes dont cinq enfants. Six personnes ont été orientées à l'abri grand froid d'Annemasse, les autres ayant refusé les propositions ou étant partis d'elles-mêmes.
- Bidonville « technosite Altea » à Juvigny : huit personnes dont sept majeurs et un mineur de 17 ans. L'évacuation a été effectuée le 17 novembre.

Les services de l'État se mobilisent afin d'accueillir les réfugiés ukrainiens en coordination avec les collectivités locales.



Mise en oeuvre pour la première fois du dispositif de la protection temporaire

- Délivrance de 1500 autorisations provisoires de séjour (APS) dans le département depuis le 1er mars 2022 dans le cadre d'un accueil spécifique pour les ressortissants ukrainiens, en étroite collaboration avec l'OFII, la DDETS et la Croix-Rouge.
- 1068 APS ont été renouvelées depuis la première campagne de renouvellement initiée en septembre.

La DDETS de Haute-Savoie a piloté l'ouverture de 3 centres d'hébergement d'une capacité de 290 places à Thônes, Archamps et la Roche sur Foron. Un sas d'accueil d'urgence a également été rapidement ouvert pour 100 places sur Annecy (d'Avril à Octobre 2022). Plus de 800 ménages ukrainiens ont bénéficié d'un diagnostic social et accompagnés vers l'insertion. 5 opérateurs sont mandatés pour intervenir auprès des déplacés d'Ukraine au quotidien (Alfa3A, la FOL, AATES, la Croix Rouge Française, Soliha).

Occupations illicites par les gens du voyage



Après une pause pendant la période COVID, a été enregistrée une reprise des occupations illicites notamment sur le secteur de l'agglomération annemassienne. Les collectivités n'étant pas en conformité avec les préconisations du Schéma Départemental, la procédure administrative d'évacuation forcée ne peut être mise en œuvre par le représentant de l'Etat.

L'accueil et l'habitat des gens du voyage

L'accueil des gens du voyage est un sujet à forts enjeux sur le département, compte tenu de l'attractivité du territoire. La Haute-Savoie compte 377 places d'accueil réparties sur 13 aires et 295 places de sédentarisation.

La commission départementale consultative des gens du voyage s'est réunie le 21 décembre 2022 sous la co-présidence du préfet et du président du Conseil départemental et en présence des parlementaires de la Haute-Savoie. Cette réunion de l'ensemble des acteurs a permis de faire un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et de mettre en place les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le schéma d'ici 2025.

Le préfet a rappelé l'obligation réglementaire de réaliser les équipements prescrits par le schéma afin de répondre aux besoins sur un territoire très attractif. Par sa décision du 10 octobre 2022, le tribunal administratif de Grenoble a annulé les dispositions du schéma qui concernent quatre EPCI. Le schéma demeure applicable sur le reste du département, et un avenant est en cours d'élaboration pour intégrer sur le secteur des quatre EPCI concernés cette décision de justice.



Handicap et inclusion



Accessibilité / Mobilité

La Haute-Savoie fait partie des départements les plus engagés dans la promotion d'Acceslibre, outil participatif et citoyen visant à fiabiliser les informations utiles aux déplacements des personnes à mobilité réduite. Le département se classe aujourd'hui au 3ème rang des départements les plus renseignés en la matière, avec près 5000 fiches recensées correspondant à environ 25 % des ERP (établissements recevant du public) identifiés.

Emploi

L'édition annuelle du Duoday a permis de poursuivre l'engagement des services de l'État en faveur de cette journée dédiée. Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports a formé un duo entre une candidate et un agent en charge de l'accueil des mineurs. La Préfecture a accueilli une candidate en reconversion professionnelle qui a pu accompagner un agent en charge de la suspension des permis de conduire ; cette immersion débouchera bientôt sur un stage au service des ressources humaines. Par ailleurs le sous-préfet de Thonon a expérimenté une approche inédite du Duoday consistant à rendre visite au public en situation de handicap. Il a ainsi découvert le quotidien des travailleurs de l'ESAT des Hermonnes à Thonon.



Actions sociales en 2022

- La simplification du droits des personnes, notamment grâce à l'accélération de l'octroi des droits à vie et la réduction des délais de traitement des dossiers de demandes par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Du déploiement des communautés 360 : les directives émises en novembre 2021 induisent notamment la mise en place prochaine d'un COTER (Comité territorial) porté par l'ARS qui viendra se substituer au comité de pilotage départemental installé en 2021 par la Préfecture en partenariat avec le Département.
- La mobilisation du plan de relance pour soutenir l'emploi des travailleurs handicapés : débours d'une aide de 4 000 € pour l'embauche d'une personne en situation de handicap et développement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.
- Du dispositif « ambassadeurs de l'accessibilité » pour favoriser l'exercice de la citoyenneté : le dispositif s'étoffe progressivement, avec l'implication de la ville d'Annecy.
- Du développement de l'habitat inclusif pour permettre le vivre ensemble dans le logement et dans la ville : l'accord tripartite a été signé le 26 octobre 2022 par le Département, l'État (représenté par la Préfecture) et la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Atout cœur

En Haute-Savoie, le restaurant inclusif "Atout cœur" a ouvert ses portes au mois d'octobre 2022 à Annecy. Sa particularité ? Être agréé par le ministère du travail depuis le premier janvier 2022 comme entreprise adaptée qui recrute et emploie des personnes en situation de handicap mental et cognitif. Lorsque le travail est essentiel pour une bonne inclusion dans la société, les personnes en situation de handicap, mêmes formées, rencontrent plus de difficultés à trouver un emploi. L'association Atout Cœur a lancé l'initiative d'un restaurant « handiresponsable » dans la ville d'Annecy, afin d'offrir un emploi aux personnes handicapées dans le secteur de la restauration. Pour les clients, il s'agit d'un restaurant traditionnel. Pour les employés, c'est une insertion professionnelle adaptée et accompagnée.

Atout Cœur emploie 7 jeunes en situation de handicap mental, commis de cuisine et serveurs, à temps partiel. Ce chiffre est amené à augmenter.



Favoriser l'accès aux droits des concitoyens sur les territoires



Suivi du plan France très haut débit et opérations d'amélioration de la couverture mobile

Une couverture numérique de qualité, fixe comme mobile, est une priorité d'action de l'État et un puissant levier d'attractivité des territoires.

En matière de couverture Internet fixe, le plan France très haut débit visait initialement à apporter à tous les foyers et entreprises du pays un accès à très haut débit (>30 Mbit/s) avant le 31 décembre 2022, en mobilisant l'ensemble des technologies disponibles (fibre, câble, cuivre, 4G fixe, boucle locale radio, satellite, etc.). Début 2020, dans un contexte de crise sanitaire et au moment où la Commission européenne communiquait sur la « boussole numérique » pour l'Europe, l'État a renforcé son ambition et vise désormais la généralisation des déploiements de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national à horizon 2025.

En Haute-Savoie, l'État veille à ce que tous les opérateurs en charge du déploiement de la fibre dans le département œuvrent à la bonne réalisation de ce plan.

En matière de couverture mobile, le New Deal mobile conclu entre le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs en 2018 continue, quant à lui, à contribuer à l'amélioration de la couverture mobile sur le territoire, au travers d'engagements ambitieux.

Et, parmi ces engagements, le dispositif de couverture ciblée a permis une accélération inédite de la couverture mobile des zones les plus rurales, sur la base des remontées locales. Plus d'une cinquantaine de secteurs de la Haute-Savoie ont pu ou vont bénéficier ainsi d'une amélioration de leur couverture mobile.

Pour en savoir plus, voir : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Accompagnement-des-territoires>

Conseillers numériques et aides à l'inclusion numérique

Apprentissage du traitement de texte, gestion des courriels et de ses données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux... À l'heure de la dématérialisation de très nombreuses démarches administratives, l'État a financé en Haute-Savoie, en 2022, des postes de conseillers numériques pour former les Français qui le souhaitent aux outils numériques.

Ce sont ainsi plusieurs dizaines de conseillers numériques qui aident les Haut-savoyards à devenir autonomes dans leur utilisation quotidienne des outils numériques et les accompagnent sans « faire à la place de ».

Par ailleurs, plusieurs communes et communautés de communes de la Haute-Savoie ont par ailleurs pu, en 2022, bénéficier de l'enveloppe mobilisée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités dans la définition et la réalisation de leurs projets de transformation numérique.

Ces crédits ont notamment permis de financer des outils numériques pour faciliter et accélérer les procédures des citoyens et le travail quotidien des agents, de soutenir la formation, de renforcer la cybersécurité et de favoriser les projets communs à l'échelle d'un territoire.

Pour en savoir plus, voir : <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr>

Poursuite du déploiement des France services

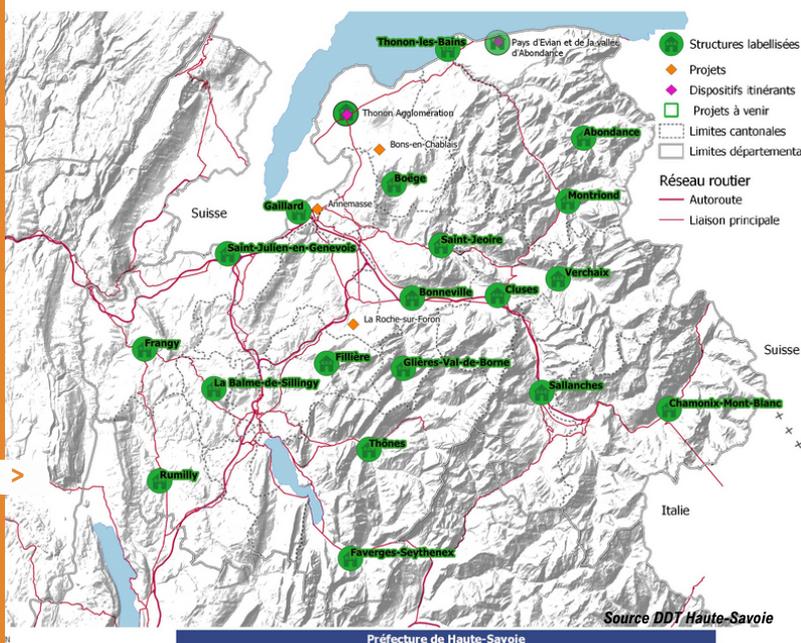
Quatre nouvelles structures ont été labellisées France services en 2022 et sont venues compléter le réseau existant (cf. la carte ci-jointe). Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... : à moins de 30 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

40 On dénombre aujourd'hui vingt et une France services sur le territoire de la Haute-Savoie, dont deux dans les locaux des sous-préfectures de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains.

Pour en savoir plus sur les France services haut-savoyardes (adresses, horaires, téléphone et mail), voir : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Accompagnement-des-territoires/France-services>

Pour en savoir plus sur ce dispositif voir : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/france-services-36>

France services en Haute-Savoie (MAJ : février 2023)



Education et valeurs républicaines

“

En 2022, les quartiers d'Annemasse et de Bonneville, ont été identifiés pour bénéficier du label Cité éducative.

Ce label d'excellence permet de soutenir des actions en direction des enfants et des jeunes de 0-25 ans avec trois grands objectifs nationaux :

- conforter le rôle de l'école,
- promouvoir la continuité éducative
- ouvrir le champ des possibles pour entrer dans la vie active.

Une dotation départementale de 450 000 € a été allouée afin de renforcer des actions existantes et promouvoir des projets innovants. Ce dispositif est copiloté par les villes d'Annemasse et de Bonneville, l'Éducation Nationale et l'État.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concernés par les deux cités éducatives sont :

- Annemasse :
 - Quartier "Perrier-Livron-Château rouge" , avec le collège Michel Servet tête de réseau,
- Bonneville :
 - Quartier "Les Iles-Bois Jolivet-Bellerive" avec le collège Samivel tête de réseau.



SNU : Poursuite du dispositif

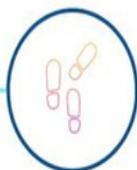
Le SDJES a organisé 3 séjours de cohésion SNU en juin et juillet 2022 ayant accueilli plus de 300 jeunes dans le département.

Le 29 juin 2022 à Cluses, le SDJES a organisé l'évènement de valorisation de l'engagement des jeunes au travers du SNU et du service civique. 60 jeunes y ont participé.

Cette année 2022 a également vu la participation de 250 jeunes à des missions de service civique dans des associations ou des services publics.



La démarche « faire cité »



UNE DÉMARCHE

- "Faire cité": un processus
- Mise en cohérence sur notre territoire
- La cité intensifie l'action publique autour du cadre scolaire



FAIRE ENSEMBLE

- Interconnaissance
- Coopération
- Mise en synergie par des groupes de travail réguliers
- Les habitants et les élèves sont parties prenantes et personnes "ressources"



UN PARCOURS POUR LE JEUNE

- un fil conducteur
- un plan d'action structurant
- Une coordination par la troika



UN ESPACE D'INNOVATION

- Être en projection sur les actions envisagées
- Un point de départ avec les partenaires du territoire
- Des travaux élargis pour une cité qui répond à ses ambitions

Education civique, artistique et culturelle

Formations "Laïcité et valeurs de la République"

Le SDJES a poursuivi la mise en place en 2022 de formations à la laïcité et aux valeurs de la république, en animant :

- 3 formations d'une journée pour les acteurs éducatifs de la ville de Cluses et de ses partenaires soit 34 personnes ;
- 2 formations d'une journée pour les agents de l'école nationale des sports de montagne à Chamonix et à Prémamanon soit 14 personnes ;
- 1 formation d'une journée pour les stagiaires BPJEPS LTP de la fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie soit 16 personnes ;
- 1 sensibilisation d'une 1/2 journée pour les stagiaires en formation CPJEPS de la Fédération des Œuvres Laïques 74 soit 6 personnes ;
- 1 sensibilisation pour les nouveaux encadrants du SNU soit 20 personnes.



Le Pass culture permet de financer les sorties culturelles, notamment la billetterie, non prise en compte dans les Chemins de la Culture et de compléter les dispositifs existants comme Collège au Cinéma, par des rencontres et de la pratique artistique.

Chemins de la Culture

Ce dispositif permet de favoriser des projets culturels. Doté d'un budget global de 300 000 €, auxquels viennent se rajouter 50 000 € de la DRAC, il a permis de financer 410 projets dans 67 collèges parmi les 72 du département en 2022.

67 COLLÈGES
410 PROJETS
350 000€

L'Etat déploie une politique volontariste en Haute Savoie en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC). Depuis 2005, le dispositif des Chemins de la Culture permet aux collèges publics et privés de monter des projets en EAC dans le cadre d'une convention-cadre triennale, avec la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), le Rectorat, la DDEC (direction diocésaine de l'enseignement catholique) et la DSDEN.

Le dispositif permet de soutenir des projets proposés par les nombreuses structures culturelles et des projets portés par les établissements, et co-construits avec les équipes artistiques et les structures, dans tous les champs artistiques.

Favoriser l'apprentissage

L'éducation nationale en Haute-Savoie

159 217 élèves sont scolarisés dans les 625 établissements du département et 13 249 personnes travaillent pour l'éducation nationale en Haute-Savoie, dont environ 1 500 accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) rattachés à 27 pôles inclusifs d'accompagnement spécialisé.

Résultats des élèves : évaluations nationales

En CP : les élèves de Haute-Savoie ont une meilleure maîtrise dans tous les domaines évalués en mathématiques et en français qu'au national. Les meilleurs résultats sont dans le domaine de la connaissance des nombres et de la phonologie ainsi que la compréhension orale.

Les résultats des élèves en éducation prioritaire sont en nette progression avec la plupart des compétences en mathématiques mieux maîtrisées qu'au niveau national. En français, les résultats de l'éducation prioritaire sont en progrès, mais avec encore des écarts importants avec le national en compréhension.

En CE1 : Les résultats des élèves en mathématiques et en français montrent une meilleure maîtrise par les élèves de Haute-Savoie des compétences évaluées, qu'au niveau académique ou national, pour l'ensemble des items.

En éducation prioritaire, on observe une progression des élèves en français pour lequel l'écart avec le national diminue. Certains items sont mieux réussis par les élèves de REP que les résultats nationaux des élèves hors REP : écrire des syllabes, additionner, soustraire, lire des nombres entiers.

En 6ème : les résultats augmentent en fluence malgré une légère baisse en français. En mathématiques, les résultats progressent globalement. Des écarts importants persistent cependant entre les résultats des élèves en éducation prioritaire et les autres.

Pour améliorer encore ces résultats, une attention particulière est portée à la formation des enseignants, notamment à travers les dispositifs Plan mathématiques et Plan français, avec l'idée de renforcer les pratiques pédagogiques dans l'objectif que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) à la fin de l'école primaire.

Depuis la rentrée 2022, 9 réseaux d'établissements couvrent le département de la Haute-Savoie. Des dialogues de suivi sont organisés régulièrement entre le directeur académique des services de l'éducation nationale et les membres du réseau. Chaque réseau doit construire un projet commun pour répondre à des besoins identifiés dans le territoire (formation des personnels, aide aux élèves, évaluation, école inclusive, éducation au développement durable, promotion du sport, etc.).



Soutien aux associations

La démarche Guid'Asso, dont les premiers diagnostics ont été effectués en 2022, vise à mieux accompagner les bénévoles et les associations en structurant l'offre d'information, d'accompagnement et de formation.

Le Fonds de Développement de la Vie Associative a soutenu 152 associations de tout le département pour un montant total de 365 000 euros. Les projets soutenus visent soit le fonctionnement soit les actions innovantes.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont été soutenues à hauteur de 82 000 euros dans le cadre de l'appel à projet du SDJES. Les associations bénéficient également d'une aide au travers de 51 postes fonjep, aidés chacun à hauteur de 7 164 € :

32 postes sont réservés aux associations d'éducation populaire et de jeunesse ;
1 poste est attribué au Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles ;
18 postes Fonjep jeunes (réservés à des personnes de moins de 30 ans) bénéficient à des associations dans les domaines de la jeunesse, de la culture, du social ou de l'environnement.



Les élections présidentielles et législatives

“

**Sur les quatre
arrondissements, les
élections ont été
l'évènement marquant de
2022**

L'évènement qui a marqué cette année 2022, fut l'organisation des élections présidentielles et législatives "sous haute tension" avec la ré-internalisation des opérations de colisage des bulletins de vote.

Pour les deux élections, les opérations ont été confiées aux sous-préfectures d'arrondissement et la DCI pour l'arrondissement chef lieu. 5 communes ont signé une convention pour accueillir l'organisation de ces élections : Annecy, Annemasse, Bonneville, Cluses et Thonon-les-Bains.

Pour chacune des élections, ont été mobilisés des opérations sur l'ensemble des sites de mise sous pli :

- 12 superviseurs Etat/communes, responsables administratifs et techniques
- 42 encadrants, issus des personnels de l'Etat et des collectivités territoriales chargés de veiller à la réalisation opérationnelle de la mise sous pli
- 660 plieurs recrutés parmi les agents territoriaux et l'État (préfecture, SGCD, DDI et hors ATE - éducation nationale, finances publiques, justice).



Aménagement du territoire et relations avec les collectivités





Une opération d'aménagement significative : le tramway à Saint Julien

“

Le tramway arrive à Saint Julien en Genevois

Le projet a été lancé (travaux préparatoires de déplacement des réseaux eau et de gaz) avec la construction d'une nouvelle ligne de tramway entre Genève et Saint-Julien-en-Genevois (l'État accompagnera ce projet à hauteur de 4,16 M€). Ce projet passe par la construction d'une ligne de 3,5 km en territoire suisse et de 1,5 km sur le territoire français.



Il a connu quelques retards en raison de recours contentieux, (désormais purgés) engagés en Suisse contre le projet. Un nouveau retard est connu actuellement côté suisse car la commune de PERLY tente de négocier des aménagements avec le Conseil d'État. Les négociations entre la commune et le Conseil d'État de Genève n'ont pas abouti et achoppent toujours sur la question du plan de circulation dans cette commune qui sera impacté par le passage du tramway. Alors que la première pierre a été posée le 13 octobre 2022, la médiation du Conseil Fédéral entre le canton et la commune est toujours en cours. Toutefois, la mise en service prévue demeure le 2ème semestre 2024. Les six lignes de tramways transporteront 500 000 voyageurs par jour en 2026, avec une cadence de 6 minutes.

6 LIGNES

Mise en service en 2024
500 000 voyageurs en 2026

Réaménagements

Avec l'arrivée du tramway, la commune de Saint-Julien-en-Genevois souhaite réaménager son quartier "gare" ainsi qu'un foncier à proximité de la frontière servant actuellement de parking. Un traité de Concession d'Aménagement a été signé fin 2019 (entre Bouygues Immobilier UrbanEra, CCG et Ville de Saint-Julien-en-Genevois) pour une durée de 12 ans sur ces deux fonciers d'une superficie totale de 6,7 ha pour cette opération de renouvellement urbain d'envergure, en cohérence avec les objectifs de modération de la consommation d'espace. Le projet est présenté comme le premier quartier bas carbone de Haute-Savoie. De gros enjeux en matière de logements, services à la population (crèche, parkings, déplacement du SDIS, déviation de l'Arande, pôle multimodal...).



Urbanisme et mobilité

Le bureau des affaires foncières et de l'urbanisme à la direction des relations des collectivités locales engage les procédures relevant de la compétence du préfet.

En ce sens, il instruit les demandes de déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation et l'institution des servitudes d'utilité publiques. Ces procédures se caractérisent par la consultation du public au travers de l'organisation d'une enquête publique. Concrètement, les projets peuvent par exemple concerner la création d'une zone d'activité (ZAC), d'un collège ou d'élargissement d'une route départementale ou communale.

Le nombre de dossiers reçus pour les projets d'aménagement, est pratiquement constant (de 6 à 7) mais seules 3 enquêtes publiques ont pu être menées et concernent des dossiers déposés en 2021.

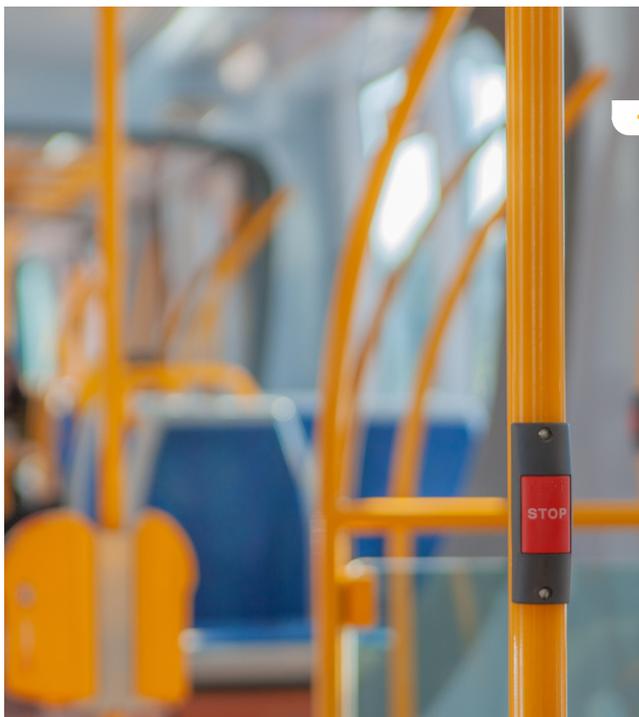
Pour les projets de voirie, une baisse des projets déposés (de 11 à 3) est observée avec 5 enquêtes publiques à organiser pour des dossiers déposés en 2021.

Le nombre d'ouvertures d'enquête et de nouveaux projets déposés concernant les servitudes est en baisse par rapport à 2021 mais demeure supérieur à l'année 2020.



Parmi les dossiers les plus significatifs :

- une déclaration d'utilité publique (DUP) au bénéfice de l'établissement public foncier de la Haute-Savoie, afin de permettre la réalisation d'un collège pouvant accueillir 840 élèves à Vétraz-Monthoux avec un gymnase et un anneau sportif ;
- une déclaration d'utilité publique au bénéfice du syndicat de rivières **Les Usses** afin de permettre la restauration morphologique du lit des Usses - Plaine de Bonlieu- sur les communes de Contamine-Sarzin, Marlioz et Sallenoves, dans la perspective d'une meilleure gestion et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et afin de redonner au cours d'eau une dynamique fluviale la plus naturelle possible.



Les conséquences de la loi « LOM » sur la mobilité et les transports publics et leurs difficultés de mise en œuvre

Le transfert de la compétence mobilité prévue par la loi, de la Région vers les EPCI à fiscalité propre devenant autorité organisatrice de la mobilité (AOM), devait permettre de clarifier et mettre en adéquation l'organisation administrative et comptable de ses activités au niveau intercommunal avec la gestion pratique des flux de déplacement des populations.

L'année 2022 a démontré que certaines collectivités, des communautés de communes, leurs communes membres voir le cadre associatif sur leur territoire, souhaitent continuer à mettre en oeuvre leurs anciens dispositifs qui ne respectent ni les régimes juridiques légaux, ni leur mécanique financière et comptable s'agissant de la tenue des documents budgétaires.

D'où la nécessité d'organiser de nombreuses réunions avec les élus pour concilier leurs préoccupations de maintenir un service public au plus proche de leur population avec les contraintes réglementaires qu'ils ne peuvent ignorer puisqu'il en va de leur responsabilité administrative et éventuellement pénale.

Gestion du foncier et rénovation de bâtiments publics

Rénovation de la sous-préfecture de St Julien en Genevois

De janvier à mai 2022, la rénovation des locaux de la Sous-Préfecture s'est poursuivie. Ont notamment été rénovés le Bureau du Sous-Préfet, le hall d'accueil, l'accueil et l'open-space accueillant les agents en charge des polices administratives. La refonte complète du système électrique est également en cours. Dans le cadre de cette rénovation, la création d'une Maison France Service s'est également opérée.

Le 19 mai, un incendie a détruit la majeure partie du bâtiment : toute la partie logement, bureaux de l'Éducation nationale. La partie Bureaux de la Sous-Préfecture n'a pas été directement atteinte par le feu, mais rendue inexploitable en raison des dégâts causés par la fumée et l'eau.

S'en sont suivis de longs mois de réinstallation des services pour assurer une continuité de services. Tout d'abord au sein des locaux de la Maison des Habitants puis au sein de l'ancienne école Buloz mise à disposition par la Ville. Trois mois de travaux ont été engagés afin de permettre la réinstallation des services, y compris ceux de la France services et de l'Éducation Nationale. Les nouveaux locaux ont été intégrés fin août.

L'inauguration de ces nouveaux espaces de travail, en présence de près de 120 acteurs locaux, a eu lieu le Vendredi 25 novembre 2022. En parallèle à cette nouvelle implantation temporaire, les démarches et travaux de protection-reconstruction ont été engagés (expertises, appel d'offres pour protection du bâtiment, retrait des archives...).



Chantier du Foncier innovant

La Haute-Savoie fait partie des 9 départements d'expérimentation sur ce projet de fiabilisation des bases de données foncières de la DGFIP, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle et la valorisation des données de l'IGN. Ce projet vise à atteindre une meilleure équité fiscale et l'amélioration des bases de la fiscalité directe locale des collectivités du département.

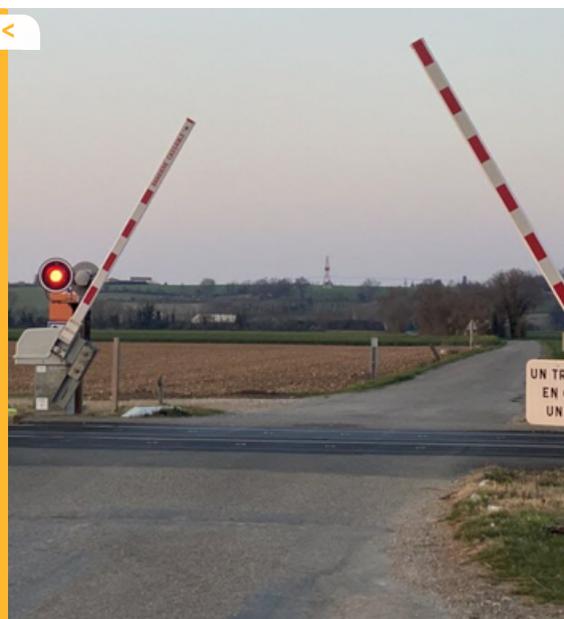
Sécurisation des passages à niveau en Haute-Savoie

Le 30 novembre dernier, le préfet de la Haute-Savoie a présidé la 3ème commission de sécurisation des passages à niveau pour faire le point sur l'actualité réglementaire, dresser le bilan de l'accidentalité et le suivi des passages à niveau à enjeux.

Cette commission a pour mission d'assurer le pilotage et le suivi de la mise en œuvre des actions engagées au niveau local, conformément au plan d'actions national pour renforcer la sécurité des passages à niveau. Son secrétariat est assuré par la direction départementale des territoires.

Un point d'avancement spécifique a entre autre été fait sur le PN49 à Ville-la-Grand, particulièrement sensible du fait de sa proximité avec un établissement scolaire, ainsi que sur le projet de sécurisation des PN dans le cadre de la modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve.

Par ailleurs, l'État participe, avec le conseil départemental, aux travaux de sécurisation du PN55 prévu par la commune de Groisy. Ces travaux portent sur l'élargissement du virage sur la RD2, la création d'un mur de soutènement dans le talus existant, l'aménagement de cheminements piétons, la création de places de stationnement.



Accompagner les collectivités dans leurs opérations d'investissement

Financer les projets des collectivités



Pour 2022, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été augmentée de + 60 % par rapport aux années précédentes pour atteindre 5,363 M€ et le nouveau soutien de l'État 2021-2022 au titre du Plan Avenir Montagne a permis d'aider le développement d'équipements touristiques durables et la diversification 4 saisons en montagne à hauteur de 5 M€.

5 M € PLAN AVENIR MONTAGNE

+60% DOTATION INVESTISSEMENT LOCAL

Si l'on cumule les aides attribuées au titre des différentes dotations de l'État (DETR, DSIL, DSID, FNADT, Plan avenir montagne, produit des amendes de police) ce ne sont pas moins de 30 M€ qui ont été alloués en 2022 aux collectivités de Haute-Savoie et qui ont financé près de 250 projets d'investissement sur le territoire.

Ce soutien conséquent de l'État a permis le démarrage en 2022 de projets de construction et de rénovation thermique de bâtiments publics (écoles, collèges, mairies, équipements sportifs...), de création de pistes cyclables, de maisons de santé, de crèches, de logements pour les saisonniers, d'espaces France Services, de jardins familiaux ou d'acquisitions de véhicules électriques pour les collectivités.

Collectivités locales : conseil et modernisation, la DDFiP aux côtés des élus

Partenaire traditionnel des collectivités locales, la DDFiP a renforcé en 2022 son réseau de Conseillers aux décideurs locaux.

Ce sont ainsi 10 CDL, assurant le conseil auprès de 17 intercommunalités et 234 communes, qui sont implantés dans le département.

La DDFiP, qui tient la comptabilité de 1165 budgets-collectivités, a également poursuivi son accompagnement dans la modernisation comptable et financière des collectivités, avec notamment deux expérimentations menées :

- la synthèse de la qualité des comptes (dispositif alternatif à la certification des comptes),
- le compte financier unique.



L'accompagnement des territoires dans la transition écologique



Accompagner les territoires par l'État et mise en œuvre des politiques publiques conduites par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

En 2022, l'État s'est, de nouveau, fortement engagé pour les territoires de la Haute-Savoie.

Signature des CRTE

Pour rappel, signature en novembre 2021 du premier contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

Les CRTE ont permis aux collectivités (communauté de communes et communes) de partager avec l'État un projet de territoire. (à développer)

Faisant suite à une réflexion stratégique sur les différentes transitions écologique, numérique, démographique et économique des territoires, les CRTE (à développer, en évoquant peut-être les questions d'ingénierie, notamment financière)

En savoir plus sur les CRTE...



Comité départemental de transition énergétique : entre partage des constats sur le développement des énergies renouvelables et des consommations, échanges sur les bonnes pratiques et prospectives

Les représentants de toutes les agglomérations et intercommunalités du département ont été invités pour échanger sur la situation de la Haute-Savoie en matière de transition énergétique et écologique à l'occasion du comité départemental de transition énergétique (CDTE) qui s'est réuni le 12 octobre 2022 sous l'égide d'Yves Le Breton, préfet de la Haute-Savoie, et d'Éric Fournier, conseiller spécial du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes. Les échanges ont porté sur les nombreux sujets d'actualité, la restitution des groupes de travail « énergie renouvelable » et « efficacité énergétique des bâtiments et ville durable », les objectifs de réduction des déchets en Haute-Savoie, la qualité de l'air, ainsi que les outils d'accompagnement à disposition des collectivités (Ademe, Région, Syane).

La séance a également été l'occasion de partager les témoignages des collectivités sur les actions engagées sur leur territoire. Trois projets ont été présentés : l'appel à initiative privée solaire du Grand Annecy, le réseau de chaleur sur boucle d'eau de Saint-Gingolph et les actions engagées par la communauté de communes Arve et Salève en matière de transition énergétique. Quatre axes de travail ont été identifiés pour approfondir les réflexions :

- la structuration de la filière bois et la mobilisation des ressources locales pour l'approvisionnement des projets de chauffage biomasse ;
- les modalités d'accompagnement du parc privé collectif des logements (copropriétés) au travers du service public de la performance énergétique de l'habitat pour massifier les opérations de rénovation énergétique ;
- les actions à engager permettant de diminuer les consommations et atteindre les objectifs de sobriété énergétique ;
- les modalités d'accompagnement des collectivités (dispositifs financiers et/ou techniques).

Glossaire

A

| | |
|-------|---|
| AASQA | Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air |
| APS | Autorisations provisoires de séjour |
| ATE | Administration territoriale de l'État |
| AVIJ | Aide aux victimes et Intervention Judiciaire |

B

| | |
|--------|---|
| BPJEPS | Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport |
| BSI | Brigade de surveillance intérieure |
| BSE | Brigade de surveillance extérieure |
| BTP | Bâtiment et travaux publics |

C

| | |
|--------|--|
| CAF | Caisse allocation familiale |
| CL'Air | Commission Locale de l'Air |
| CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie |
| CARSAT | Caisse d'Assurance Retraite et de la santé au Travail |
| COTER | Comité Territorial |
| CREPS | Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive |

D

| | |
|------|--|
| DDI | Direction départementale interministérielle |
| DETR | Dotation d'équipement des territoires ruraux |
| DUP | Déclaration d'utilité publique |
| DSIL | Dotation de soutien à l'investissement local |

E

| | |
|------|--|
| ERP | Etablissement recevant du public |
| ETI | Entreprise de taille intermédiaire |
| EPCI | Établissement public de coopération intercommunale |
| EAC | Education artistique et culturelle |
| ESAT | Établissement et service d'aide par le travail |

F

| | |
|--------|--|
| FUB | Fédération française des usagers de la bicyclette |
| FNADT | Fonds national d'aménagement et de développement du territoire |
| FCC | Futur collisionneur circulaire |
| FEADER | Fonds européen agricole pour le développement rural |
| FOL | Fédération des œuvres laïques |

Glossaire

I

- ICPE Installations classées protection de l'environnement
- ICHN Indemnité compensatoire de handicaps naturels
- IDSR Intervenants départementaux de la sécurité routière

L

- LEADER Liaison entre actions de l'économie rurale

M

- MSA Mutuelle Sociale Agricole
- MDPH Maison départementale des personnes handicapées
- MCF Syndicat national des moniteurs cyclistes français
- MPF Maison de protection des familles

O

- OPPBT Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics
- OFB Office Français de la Biodiversité

P

- PFAS Substances per- et polyfluoroalkylées
- PAC Politique agricole commune
- PJJ Protection judiciaire de la jeunesse
- PN Passage à niveau

S

- SNU Service national universel

Z

- ZAC Zone Activité Commerciale



<https://haute-savoie.gouv.fr>



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

